

# INFORMATION IMPORTANTE

**document à conserver**



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Rectorat de l'académie  
de Poitiers

Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
de la Vienne

Division des examens  
et concours

Bureau des  
examens de  
l'enseignement  
général et  
technologique

DEC 2

Affaire suivie par  
Charlie Belot-Roy  
Téléphone  
05 16 52 64 29  
Anna Scotto Di Rosato  
05 16 52 64 28  
Courriel  
bac.techno@ac-poitiers.fr

Adresse  
22 rue Guillaume VII  
Le Troubadour  
CS 40625  
86022 POITIERS CEDEX

**SESSION 2020**

(hors cadre réforme Bac 2021)

**BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE**

**STI2D – sciences et technologies de l'industrie et du  
développement durable**

**Note à l'attention des candidats individuels  
présentant l'épreuve de projet**

Vous avez sollicité une inscription en tant que candidat(e) individuel(le) à la session 2020 du baccalauréat technologique série STI2D.

L'épreuve de projet en enseignement spécifique à la spécialité porte sur une étude de dossier technique qui vous sera remis **10 semaines avant la date de l'épreuve**. Sur la base de ce dossier technique, vous devrez réaliser :

- un dossier numérique présentant les éléments de conception et les choix techniques opérés, les difficultés rencontrées et les pistes envisagées pour les résoudre ;
- un support numérique de présentation orale, qui peut inclure des cartes heuristiques, diaporamas, sites Internet, poster, fichiers CAO, etc.

**Vous devrez transmettre ces deux supports, en 3 exemplaires, au centre d'examen 10 jours ouvrables avant le début de l'épreuve.**

Vous trouverez de plus amples informations dans la note de service n° 2014-132 du 13/10/2014 publiée au BOEN n°39 du 23/10/2014.

Pour la rectrice et par délégation,  
La cheffe de la division  
des examens et concours,

Valérie Hulin